

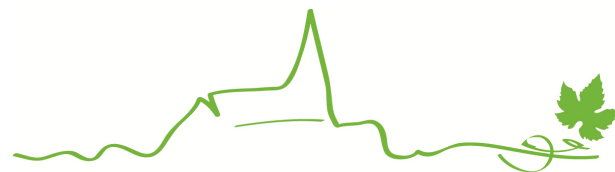
L'origine des LIEUX-DITS

LA FONTAINE

Elle se trouve précisément au bas de la pente du coteau, là où les sources peuvent être nombreuses.

A cet endroit la nappe phréatique est peut profonde et il est possible qu'autrefois une fontaine existait, alimentant en eau les maison du voisinage.

Le saviez vous?



village de choix

Ingrandes de Touraine

Bulletin communal d'informations N°8

Janvier à mars 2016



Le frelon asiatique

Vous avez du 15 février au 1er mai pour agir contre ce prédateur qui conquiert la France depuis 2004. Le défi, Bâtir assez de pièges pour capturer ses reines pondeuses, sans nuire aux autres insectes.

Voici un plan qui explique comment vous y prendre.

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)



Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

Meilleurs Voeux
2016

jolicarte.com

L'équipe municipale vous souhaite leurs meilleurs vœux pour l'année 2016

"Le p'tit Igorandais"

Les personnes souhaitant recevoir « le p'tit Igorandais » par mail peuvent envoyer leur adresse mail à Sandrine Landry : ingrandes.village37@orange.fr Vous pourrez également le consulter sur le site internet de la commune .

www.mairie-ingrandesdetouraine.fr



ingrandes.village37@orange.fr

Secrétariat de mairie : 02 47 96 98 64



ON VOUS INFORME :

- ✓ Les premières informations sur la procédure d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme** sont consultables en mairie, aux heures habituelles d'ouverture. Un registre est à la disposition du public pour recevoir ses observations.
- ✓ Suite à l'installation de la borne électrique, La commune d'Ingrandes sera équipée d'un véhicule électrique courant mars.
- ✓ Les travaux de goudronnage de la rue de la Marche sont terminés, le marquage au sol a été effectué.
- ✓ Les berges de la marche sur la départementale 71 ont été renforcées pour cause de risque d'effondrement.
- ✓ Le Maire et ses adjoints renouvellent pour l'année 2016 leur permanence tous les premiers samedis du mois de 9 heures à 12 heures.
- ✓ Les sénateurs viennent d'adopter un amendement, prévu dans la loi Macron, qui prévoit le démantèlement des cabines téléphoniques. La cabine téléphonique située place Jean et Josette Lebrun a donc été démontée.



Information déclaration de travaux

Le Maire et son conseil municipal vous informe que tout travaux tels que réfection de toiture, de façade et construction de moins de 20 m² sont soumis à une déclaration Préalable de Travaux.

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Pour plus d'information rapprochez vous de votre mairie.

On sort

Le 22 janvier : Le Maire, Jean Dufresne, présentera ses vœux à la population d'Ingrandes à 19 heures. Les nouveaux arrivants sont priés de bien vouloir se faire connaître rapidement en se présentant à la mairie.

Le 23 janvier : La Confrérie des Fripe-Douzils célèbre la Saint-Vincent à Ingrandes ! Pour tout renseignement contactez Mr Christophe Chasle au 02 47 96 95 95.

Le 6 février : Ingrandes Animations organise une potée. Pour plus d'informations contacter Sylvie au 02 47 97 73 45.

Le 7 février : Ingrandes Sh reçoit Luynes As 2 à 15 heures au stade Jean Loiseau.

Le 5 mars : Le foot organise une Paella. Pour plus d'informations Contacter Daniel Pelger au 06 72 53 21 33.

Le 13 mars : Ingrandes Sh reçoit Gizeux Es 1 à 15 heures au stade Jean Loiseau.

Le 26 mars : Ingrandes Animations organise une chasse aux œufs. Pour plus d'informations contacter Sylvie au 02 47 97 73 45.

Merci !

Le Maire et son conseil municipal adressent leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au bon déroulement du marché de Noël 2015. L'entraide était au rendez-vous.

Merci à tous les bénévoles, merci à toutes les associations d'Ingrandes pour leur participation, merci à tous nos viticulteurs et aux commerces d'Ingrandes.

Merci également aux personnes qui ont fait don de sapins pour la commune.



Le centre de secours des sapeurs pompiers du Lane vous propose une formation secourisme le Mardi 09 Février 2016 à 18h15

Pour tout renseignement contacter Gilles Rosalie au 02 47 97 09 67